

dispositions nécessaires pour répondre aux demandes des employés du réseau français de Radio-Canada?

[Traduction]

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, sauf erreur, le résultat officiel du scrutin, ordonné par le Conseil canadien des relations ouvrières à la suite de la demande de l'Union Canadienne des employés publics, a été adressé, ou est en train de l'être, aux parties en cause. Je pourrais ajouter en outre que, d'après mes renseignements, le requérant proteste d'avance contre le résultat du scrutin. Le Conseil étudie la question en ce moment et je ne puis rien dire de plus tant que je n'aurai pas reçu d'autre rapport.

[Français]

**M. Grégoire:** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

L'honorable ministre peut-il nous dire s'il a l'intention de laisser passer ainsi toutes les décisions prises par le CCRO à ce sujet, ou s'il a l'intention de voir à ce que son ministère fasse une enquête spéciale sur le problème soulevé par ce vote?

[Traduction]

**L'hon. M. Nicholson:** Monsieur l'Orateur, le ministre s'efforce d'appliquer la loi qui attribue certaines choses à un Conseil au lieu de les attribuer au ministre. Lorsqu'une question relève de la compétence du ministre ou de mon ministère, nous essayons de faire notre devoir; mais lorsqu'elle relève des attributions ou de la compétence du Conseil, c'est ce dernier, et non le ministre, qui doit s'en occuper.

### LA FONCTION PUBLIQUE

#### ENTENTE DANS LE DIFFÉREND ENTRE LE GOUVERNEMENT ET L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au président du Conseil du Trésor. Il a annoncé, il y a deux jours, qu'on avait demandé au juge Montpetit d'agir à titre de médiateur dans le différend qui oppose le gouvernement et l'Alliance de la fonction publique à propos de l'augmentation de traitement des fonctionnaires de la catégorie D. Peut-il dire si des progrès ont été réalisés à ce sujet?

**L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, depuis hier, le juge Montpetit a rencontré des représentants du Conseil du Trésor, des représentants de l'Alliance de la fonction publique et moi-même. Une réunion a eu lieu ce matin et je

[M. Grégoire.]

crois pouvoir dire qu'on en est arrivé à une entente sur une augmentation provisoire de 7 p. 100 pour les employés de la catégorie D, autres que les postiers, et que la majoration a été acceptée par l'Alliance de la fonction publique.

Je tiens à établir clairement que l'augmentation provisoire est rétroactive au mois d'octobre. Après l'établissement des négociations collectives, toute augmentation supplémentaire pourra être rétroactive à octobre de cette année, alors que l'entente accordant une majoration d'environ 10.5 p. 100 aux postiers, est définitive et porte sur la période de 10 mois.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LA RHODÉSIE—LES ENTRETIENS ENTRE PREMIERS MINISTRES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre sait-il où en sont les pourparlers entre le premier ministre du Royaume-Uni, M. Wilson, et M. Smith, premier ministre de la Rhodésie du Sud?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'ils se soient encore rencontrés.

### LES FINANCES

#### RUMEURS D'ACQUISITION D' ACTIONS DE BANQUE PAR UNE INSTITUTION BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Colin Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, ma question, adressée au ministre des Finances, se fonde sur une nouvelle qui a paru dans l'édition de ce matin du *Globe and Mail* et touchant les négociations qu'aurait entreprises la société *British International Finance Corporation*, à Toronto. M. S. M. Stevens, un des membres de la haute direction de la *Western Bank of Canada*, aurait dit:

D'après M. Stevens, les différentes réorganisations auraient pour effet de...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député sait qu'il ne peut pas poser une question sous cette forme.

**M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, d'après une nouvelle de presse, une entreprise de financement britannique serait apparemment sur le point d'obtenir, par des moyens détournés, 50 p. 100 des actions de la nouvelle *Bank of Western Canada*. Si je pose cette question c'est qu'il semble s'agir d'une méthode ingénieuse par laquelle un portefeuille étranger peut tourner la mesure législative qu'étudie actuellement le comité...